



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SOCIÉTÉ TOTAL SOLAR COMMUNE DE VILLERS-SAINT-PAUL

Par arrêté préfectoral du 11 septembre 2018, le Préfet de l'Oise, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Villers-Saint-Paul.

L'enquête se déroulera du **1^{er} octobre 2018 à 13h30 au 31 octobre 2018 inclus à 17h45.**

Au terme de la procédure, le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être un permis de construire accordé, ou refusé.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Pierre DENDIEVEL ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Oise à l'adresse suivante : www.oise.gouv.fr, rubrique « Politiques publiques », « Aménagement-durable-du-territoire », « Enquêtes publiques - Urbanisme ». Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : "enquetepublique@villers-saint-paul.fr" en indiquant en objet « EP TOTAL SOLAR ». Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné ;

- sur support papier, en mairie de Villers-Saint-Paul, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ou par courrier adressé à la mairie de Villers-Saint-Paul à l'attention du commissaire-enquêteur – EP TOTAL SOLAR ;

Le dossier d'enquête publique comprend notamment la demande de permis de construire, les avis des services consultés, l'étude d'impact/résumé technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Villers-Saint-Paul - Place François Mitterrand - 60870 VILLERS-SAINT-PAUL à l'attention du commissaire enquêteur – EP TOTAL SOLAR.

Les observations formulées par voie postale ou électronique seront annexées au registre d'enquête tenu à la disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public la mairie de Villers-Saint-Paul aux dates et heures indiquées ci-dessous :

- **mardi 2 octobre 2018 de 14 h 30 à 17 h 30**
- **samedi 13 octobre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00**
- **jeudi 18 octobre 2018 de 14 h 30 à 17 h 30**
- **mercredi 31 octobre 2018 de 14 h 45 à 17 h 45**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Villers-Saint-Paul et sur le site internet des services de l'État dans l'Oise à l'adresse suivante : www.oise.gouv.fr, rubrique « Politiques publiques », « Aménagement-durable-du-territoire », « Enquêtes publiques - Urbanisme », à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à : Monsieur Martin JOFFRES – TOTAL SOLAR – Tour CBX – CS 60117 – 1 Passerelle des reflets – 92913 LA DEFENSE CEDEX